

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Besançon

(Tome I, 1897 : Ms 1-1296)

INTRODUCTION

Le Catalogue dont le premier volume paraît aujourd'hui est l'œuvre d'un homme qui a consacré toute sa vie et toutes ses éminentes facultés à une Bibliothèque dont il appréciait l'importance et qu'il aimait avec passion. Pendant les trente-huit années qu'il l'administra, d'abord en qualité de conservateur adjoint (1855-1866), puis en qualité de conservateur en chef (1866-1892), son plus grand souci fut d'en étudier à fond les diverses collections, pour mieux faire jouir le public de trésors ignorés ou imparfaitement connus. Une mort prématurée l'a surpris au milieu de labeurs dont l'étendue et la complication dépassaient les forces d'un homme. Il ne lui a pas été donné de voir se produire au grand jour les travaux qu'il avait entrepris pour décrire les deux séries les plus importantes du dépôt confié à ses soins : les incunables, c'est-à-dire les livres imprimés au XV^e siècle, et les manuscrits.

Quand Castan fut enlevé à la science, en 1892, par un coup soudain, il avait mis la dernière main, on peut le dire, au catalogue des incunables, et il avait corrigé les premières épreuves d'un livre dont le mérite a depuis été hautement reconnu en France aussi bien qu'à l'étranger. La préparation du catalogue des manuscrits était un peu moins avancée ; mais la partie essentielle et fondamentale en était terminée depuis longtemps. La rédaction en avait été commencée et conduite très loin d'après le plan qui avait été tracé en 1841 et qui a été suivi pour les sept volumes du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements*, publiés de 1849 à 1885. C'est en vue d'une insertion dans cette collection que Castan avait établi son manuscrit. Un nouveau plan ayant été adopté pour la seconde série du *Catalogue général*, dans lequel devaient trouver place les notices des manuscrits de Besançon, il a fallu, tout en conservant religieusement le fond de la rédaction de l'auteur, changer l'ordre des notices, transposer des paragraphes, supprimer çà et là des descriptions dont les développements ne cadraient plus avec le nouveau plan, et les remplacer parfois par des détails qui n'avaient pas été demandés dans les premières instructions. Mais, si la forme a subi des modifications, le fond est resté intact, et c'est bien l'œuvre de Castan qui reçoit aujourd'hui l'hospitalité dans les deux volumes que le Ministère de l'instruction publique consacre aux manuscrits de la Bibliothèque de Besançon.

Assurément, l'auteur, en revisant une dernière fois sa copie et au cours de la correction des épreuves, aurait fait en plus d'un endroit des retouches, comme lui en suggéraient souvent le tour de son esprit, la sûreté de sa critique, la fraîcheur de ses souvenirs et la finesse de son goût. Ce sera là un sujet de regrets pour tous ceux qui, en lisant certaines notices du catalogue, n'y reconnaîtront pas la touche assurée, alerte et délicate qui caractérise tous les écrits de Castan.

Tel que nous le présentons, le Catalogue des manuscrits de Besançon sera trouvé, nous l'espérons, digne du bibliothécaire qui a si consciencieusement compulsé ces précieux volumes, qui, pendant près de quarante ans, a veillé sur eux avec une si vive sollicitude et qui en connaissait si parfaitement l'origine et le contenu.

Castan aurait assurément mis en tête du Catalogue une histoire de la formation du dépôt. C'est là une lacune qui ne saurait être comblée d'ici longtemps. Nous devons donc nous borner à un résumé très sec, dont presque tous les éléments sont empruntés soit à des publications de Castan, soit à des notes trouvées dans ses papiers.

Le 27 novembre 1694, Jean-Baptiste Boisot, abbé de Saint-Vincent de Besançon, lié par la confraternité littéraire et les relations de l'amitié avec les esprits les plus distingués du grand siècle, légua aux Bénédictins de son abbaye ses collections de livres, de tableaux, d'antiques et de médailles, à la condition que le tout formerait un dépôt public¹.

La meilleure partie des collections de l'abbé Boisot se composait des débris de la magnifique bibliothèque du cardinal de Granvelle, qu'il avait acquis en 1664 du comte de La Baume-Saint-Amour et auxquels il avait ajouté beaucoup de volumes recueillis en France, en Italie et en Espagne. Ce qu'on y devait surtout admirer, c'était une série de manuscrits telle qu'avait pu la former au XVI^e siècle un prélat très instruit, un des plus puissants hommes d'État de son temps et un amateur dont la richesse égalait la curiosité. Il ne nous est point parvenu d'inventaires complets et détaillés de la bibliothèque du cardinal de Granvelle datant de l'époque où elle était dans toute sa splendeur ; mais nous pouvons nous en faire une idée, en admirant ce qui en subsiste aujourd'hui à la Bibliothèque de Besançon et en parcourant de très défectueux inventaires de manuscrits dressés ou copiés au XVII^e siècle².

En dehors des manuscrits qui avaient figuré dans le palais de Granvelle comme œuvres d'art ou comme textes historiques et littéraires, l'abbé Boisot avait recueilli une notable partie des papiers du cardinal. Il a donné lui-même des détails fort intéressants sur la manière dont il se les était procurés, en sauvant ainsi d'une imminente destruction un fonds d'archives politiques des plus précieux pour l'histoire générale de l'Europe au XVI^e siècle. Nous ne pouvons mieux faire que de copier ici un passage d'une longue lettre qu'il adressa à Pellisson et que Desmolets a publiée en 1727 dans la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*³.

« Jamais ministre ne fut ni plus laborieux ni plus exact que le cardinal de Granvelle. Il conservoit toutes les lettres qu'on lui écrivoit, jusques à des lettres de complimens, jusques aux lettres de ses neveux, jeunes écoliers qu'il faisoit élever à Louvain, et qu'il obligeoit de lui écrire en latin. On peut juger par là s'il gardoit les lettres d'affaires ; il en avoit laissé dans plusieurs coffres une quantité prodigieuse, en différens langages, toutes notées, apostillées ou soulignées de sa main, avec plusieurs copies de ses réponses, dans les affaires considérables ; c'étoit autant de trésors dont on ne pouvoit prendre trop de soin. Mais on méprise ordinairement ce qu'on ne connoit pas. Ces rares monumens de l'habileté du cardinal furent bientôt négligez, portez dans un galetas et abandonnez à la pluye et aux souris.

Au commencement, les domestiques, peu après les enfans du voisinage, alloient familièrement prendre de ces papiers. Ensuite, comme on eut besoin de cinq ou six caisses, un maître d'hôtel

¹ Voyez la notice de M. Tivier, intitulée : *L'abbé Boisot de Besançon et ses relations littéraires avec les beaux esprits du grand siècle*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1874, p. 455-467. On trouvera plus loin un extrait du testament, de l'inventaire qui fut dressé en 1695 après le décès de J.-B. Boisot, et du procès-verbal de la mise en possession des religieux de Saint-Vincent. — Dans le présent catalogue on a marqué, à la fin des notices se rapportant aux manuscrits venus de Boisot, les numéros sous lesquels ces manuscrits figurent sur l'inventaire de 1695.

² Appendices I et II

³ T. IV, p. 26-167

habile, pour montrer qu'il ne laissoit rien perdre, vendit à des épiciers les lettres qui étoient dedans. Enfin on se trouva si embarrassé de ces paperasses inutiles (on leur faisoit l'honneur de les appeler ainsi) que, pour s'en défaire peu à peu, on les abandonna aux dernières indignitez : c'est ce qui les a sauvées. Un abbé sçavant et curieux, conseiller en notre Parlement, et autrefois chancelier de l'ordre de la Toison d'or [Jules Chiflet, abbé de Balerne], s'en fit apporter une très grande quantité. Il en tomba d'autres entre les mains de plusieurs personnes de toute condition, et beaucoup de gens en gardèrent par la seule vénération qu'on a encore en cette ville pour tout ce qui vient de la maison de Granvelle.

J'ai ramassé presque tous les débris de ce grand naufrage. Deux personnes de qualité [le comte de Saint-Amour et le baron de Thoraise] m'ont donné ce qui leur en restoit. J'ai acheté ce qui étoit encore dispersé çà et là ; et un conseiller de mes amis [M. Chiflet, conseiller au parlement de Besançon], frère de l'abbé dont j'ai parlé, voyant que ce qu'il en conservoit n'étoit plus qu'un fragment au prix de ce que j'en avois déjà rassemblé, a bien voulu souffrir qu'il passât entre mes mains.

J'y ai ajouté depuis plusieurs pièces originales, tant anciennes que modernes, déterrées en divers endroits, et, pour prévenir un nouveau malheur, j'ai pris soin de les faire relier. Il y en a déjà plus de quatre vingt gros volumes in-folio. »

Telle étoit l'origine de la meilleure partie des collections que l'abbé Boisot avait léguées à ses compatriotes et que la ville de Besançon a religieusement conservées jusqu'à nos jours⁴. L'ouverture du dépôt public qui venait d'être si généreusement fondé fut fixée au 7 juillet 1696 et annoncée par un placard municipal ainsi conçu :

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

« Messieurs, vous êtes avertis que, tous les mercredi et samedi de chaque semaine, à commencer samedi prochain septième jour du présent mois de juillet mil six cent quatre vingt seize, sera exposée chez les Révérends Pères Bénédictins la bibliothèque que feu M. Boisot, abbé de Saint-Vincent, etc., a donnée au public. Les sçavans et tous ceux qui en seront curieux s'y pourront trouver les dits jours, depuis les huit heures du matin jusqu'à dix, et depuis deux heures après midy jusqu'à quatre. Les livres rares, médailles et précieux manuscrits dont elle est composée satisferont avantageusement leurs désirs et curiosité, et éterniseront le souvenir de ce que le public doit à cet illustre abbé. »

Les libéralités postérieures de l'avocat Duchasne (1701), de Claude Boisot, grand chantre de la cathédrale (1748), du conseiller Bouhélier de Sermange (1762), de l'abbé de Camus (1783) et de plusieurs autres bienfaiteurs accrurent encore les ressources de ce dépôt. La liste des religieux qui eurent à l'administrer peut s'établir comme il suit :

1°. Dom Luc Couché, de Besançon, premier titulaire de l'emploi, avait fait profession à Favorney, le 18 octobre 1678 ; il mourut au prieuré de Mont-Roland, le 19 mars 1720.

⁴ Des pourparlers furent engagés en 1698 et 1699, entre le président Boisot et l'abbé de Louvois, pour faire passer à la Bibliothèque du Roi les papiers de Granvelle. On trouvera dans l'appendice IV, deux lettres relatives à ce projet qui ne devait pas aboutir. — En 1764, le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse aux Pays-Bas, paraît avoir conçu le projet d'acquérir pour la Bibliothèque de Bruxelles les papiers du cardinal de Granvelle ; voyez Gachard, *Lettres sur la collection des manuscrits de Granvelle*, Bruxelles [1834] ; in-8° de 13 pages.

2°. Dom Prosper Lévêque, de Besançon, avait fait profession à Luxeuil, le 29 septembre 1729, et mourut dans la même abbaye le 15 décembre 1781 : auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle* ; Paris 1753, 2 vol. in-12 ; et d'une *Histoire du siècle de Charles-Quint*, en 3 vol. in-fol., demeurée manuscrite. Il a été l'objet d'un article de Charles Weiss, dans la *Biographie universelle*.

3°. Dom Ferdinand Bouhélier, d'Ornans, fit profession à Luxeuil, le 24 juin 1733, et mourut dans la même abbaye, le 9 janvier 1776.

4°. Dom Anselme Berthod, né à Rupt, village de Franche-Comté, le 21 février 1733, fit profession à Faverney, le 8 septembre 1752, fut bibliothécaire de Saint-Vincent de Besançon depuis 1762 jusqu'en 1777, et produisit un grand nombre de dissertations sur les annales de la province de Franche-Comté, dont plusieurs ont été publiées de nos jours dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*. Appelé en 1784, par le gouvernement des Pays-Bas, pour faire partie de la commission chargée de continuer le recueil des Bollandistes, il fut élu membre de l'Académie impériale et royale de Bruxelles. Il mourut dans cette dernière ville, le 19 mars 1788. — Une notice lui a été consacrée, par M. Weiss, dans le t. II des *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*. C'est à lui que revient sans conteste le premier rang parmi les religieux qui ont eu la charge de la bibliothèque de Saint-Vincent. Il écrivait en 1785 : « J'ai de beaux projets pour notre bibliothèque ; son bien-être m'intéresse plus que moy-mesme, et si jamais on croit mes travaux dignes de récompense, je consens à ce qu'on m'oublie, pourvu que le tout reflue sur un établissement si utile pour les lettres et qui n'est que commencé. »

5°. Dom Augustin Rousseau, qui avait fait profession à l'abbaye de Faverney, le 15 août 1760, remplaça dom Berthod comme bibliothécaire, en 1777, et exerçait encore cette fonction en 1780. Il était savant dans les langues orientales et correspondait avec l'abbé Morelli, le célèbre bibliothécaire de Saint-Marc de Venise.

6°. Dom Philippe Sterque (Gaspard-François), né à Salins en 1746, fit profession à Luxeuil, le 6 juin 1764, fut couronné par l'Académie de Besançon, en 1787, pour un mémoire sur l'université du comté de Bourgogne ; il exerçait encore l'emploi de bibliothécaire en 1791. Après la Révolution, il fut obligé, pour vivre, de remplir les modestes fonctions de commissaire de police dans sa ville natale. Il y mourut en 1827 (Rousset, *Dict. des communes du Jura*, t. VI, p. 590).

Les Bénédictins s'acquittèrent fidèlement de la mission qui leur avait été confiée par le fondateur de la bibliothèque. Ils dressèrent, en 1732, un catalogue qui comprenait à la fois les livres donnés par J.-B. Boisot et ceux que la libéralité de plusieurs bienfaiteurs avait permis d'ajouter au fonds primitif. Il est intitulé :

« Anno Domini 1732. Calalogus librorum quos, per manus religiosorum abbatiae Sancti Vincentii Bisuntini, publici juris esse voluerunt bibliothecae fundator, anno 1694, illustrissimus ac reverendissimus dominus dominus J.-B. Boisot, Sancti Vincentii abbas, et ceteri benefactores D. D. Chiflet, in suprema curia senator, D. D. Duchasne, J. U. doctor... »

Un nouveau catalogue fut commencé en 1762 avec le concours des commissaires délégués par le Magistrat, qui contrôlèrent attentivement le travail et qui arrêtaient, le 6 avril 1764, un procès-verbal de récolement⁵.

On en trouvera plus loin un extrait qui montre avec quel soin les membres du Magistrat de la cité secondaient les religieux de Saint-Vincent chargés de l'administration de la bibliothèque. Le même document nous fait connaître en détail l'ordre matériel qui avait présidé au rangement des collections.

Ces catalogues ne paraissent pas contenir l'indication d'un certain nombre de manuscrits qui appartenaient à l'abbaye de Saint-Vincent longtemps avant la donation de l'abbé J.-B. Boisot et qui sont, au moins en partie, compris dans les listes qu'a publiées Montfaucon⁶.

Avec la Révolution s'ouvrit une ère nouvelle pour la bibliothèque publique de Besançon. Dès le commencement de l'année 1791, elle s'enrichit des livres de l'ordre des Avocats, qui étaient conservés dans une salle du couvent des Carmes et dont les commissaires de la commune prirent possession le 18 janvier 1791, conformément à la donation faite à la suite d'une délibération solennelle en date du 1^{er} décembre 1790.

Un peu plus tard, elle recueillit la meilleure partie des livres qui, en vertu des lois révolutionnaires, saisis dans les anciennes communautés et au domicile des émigrés et des condamnés, étaient venus s'entasser dans le dépôt littéraire du district de Besançon. L'indication sommaire des grandes et des petites collections qui s'y trouvaient en 1801 nous est fournie par le procès-verbal d'un vérificateur de l'enregistrement qu'il a paru utile de reproduire en appendice : il est, en effet, plein de renseignements sur les origines du vieux fonds de la Bibliothèque de Besançon et sur l'histoire, encore imparfaitement connue, des dépôts littéraires qui ont été le noyau de la plupart de nos bibliothèques municipales. Les fonds du dépôt littéraire de Besançon qui renfermaient le plus de manuscrits remarquables étaient ceux du chapitre, de l'Académie et de la famille Chiflet. Il faut espérer que l'histoire de ces fonds sera l'objet de notices développées, dont le présent catalogue facilitera la composition.

Parmi les savants et les amateurs dont les manuscrits et les travaux ont contribué, depuis la Révolution, à augmenter la collection municipale, on doit citer :

Le Capucin Joseph Dunand, mort en 1790. Ses manuscrits furent achetés en 1804 pour une somme de 300 francs.

Le Père Laire, mort en 1800. Il avait tiré des abbayes de Franche-Comté beaucoup de livres destinés à la bibliothèque du cardinal de Loménie de Brienne⁷.

⁵ Les cotes de l'inventaire arrêté le 6 avril 1764 sont marquées, dans le présent Catalogue, à la fin des notices consacrées aux manuscrits correspondants. Ces cotes se composent d'une lettre placée entre deux chiffres ou deux groupes de chiffres, par exemple 31.E.19, cote assignée à la Bible hébraïque qui forme le premier article du classement actuel.

⁶ *Bibliotheca bibliothecarum*, t. II, p. 1189-1194

⁷ Il se vantait, dans une lettre adressée à son patron, d'avoir « dépouillé dix-sept bibliothèques de moines en Comté ». Voyez dans ce volume, à la p. 368, la notice du manuscrit 615.

L'architecte Pierre-Adrien Paris, qui légua, en 1819, son riche cabinet de livres, de dessins et d'objets d'art ;

Jean-Pierre Baverel, mort en 1822 ;

Le baron de Percy, qui donna en 1823 cinq manuscrits anciens, dont quatre sur parchemin ;

Jean-Jacques Bruand, mort en 1826, dont le cabinet fut acquis en 1827 ;

Labbey de Billy, dont le nom figure dans le catalogue des incunables encore plus souvent que dans celui des manuscrits ;

Dom Pierre-Philippe Grappin, mort en 1833 ;

Le chanoine Thiébaud ;

M^{gr} P. Bigandet, évêque de Ramatha ;

Charles Duvernoy, dont les collections, principalement relatives à l'histoire du pays de Montbéliard, furent cédées en 1861 à la ville de Besançon pour une somme de 2,400 francs ;

Le bibliothécaire Charles Weiss, mort en 1866.

Quatre titulaires se sont succédé dans la charge de bibliothécaire de la ville de Besançon, depuis la Révolution jusqu'à la nomination du bibliothécaire actuel. Ce sont :

1°. Claude-Louis Coste, né à Besançon en 1762, avocat, procureur de la commune en 1792, bibliothécaire de l'École centrale, puis de la ville de Besançon, depuis 1794 jusqu'en 1812, époque à laquelle il remplaça son père comme receveur des hospices ; il a publié plusieurs travaux d'histoire et d'archéologie dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Il est mort à Besançon le 9 mai 1834. — Une notice sur lui a été insérée par Ch. Weiss dans la *Biographie universelle*.

Pour se conformer à un arrêt du gouvernement, du... pluviôse an XI, Coste rédigea un inventaire général de la Bibliothèque, dont une copie, datée du 30 nivôse an XIII, fut transmise au Ministère de l'intérieur. Cette copie est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n° 5292 du fonds français des nouvelles acquisitions. C'est à elle que G. Haenel a emprunté la liste des manuscrits de Besançon insérée dans son recueil de catalogues (col. 68-83).

2°. Pierre-Charles Weiss, né à Besançon, le 15 janvier 1779, secrétaire particulier du maire de Besançon, puis bibliothécaire de cette ville à partir de 1812, l'un des principaux collaborateurs de la *Biographie universelle* des frères Michaud, à laquelle il a fourni 425 notices. Son nom est attaché, en outre, à la publication des neuf volumes publiés en France des papiers d'État du cardinal de Granvelle. Ami d'enfance de Charles Nodier, Weiss compta parmi les brillants causeurs des réunions de l'Arsenal. Élu correspondant de l'Institut, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1832, il fut fait officier de la Légion d'honneur en 1850. Il est mort le 13 février 1866, — léguant une somme de 30,000 francs pour une statue à élever au cardinal de Granvelle dans le palais de la famille du prélat à Besançon. — Une notice sur Charles Weiss, par A. Castan, a été publiée en 1868 dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (4^e série, t. IV).

3°. Ferréol-François-Joseph-Auguste Castan, né à Besançon, le 20 novembre 1833, archiviste-paléographe en 1855, devint cette même année le coadjuteur de Charles Weiss, qu'il remplaça en 1866. Mort le 28 juin 1892. Son nom restera indissolublement uni à celui de l'établissement qui lui doit une bonne part de sa réputation et dont il a mis les richesses en valeur. Nous devons nous borner à renvoyer à la notice que lui a consacrée son ami M. Léonce Pingaud⁸ et dans laquelle sont appréciés avec une parfaite justesse les services de tout genre qu'il a rendus à la Bibliothèque comme aux autres institutions littéraires et artistiques de la ville de Besançon.

4°. M. Viancin, 1892-1894.

Le nombre des articles décrits dans les deux volumes de ce Catalogue s'élèvera à près de deux mille.

A la suite du fonds général, seront décrites :

La collection Chiflet ;

La collection Granvelle ;

La collection Droz ;

La collection Dunand ;

La collection Baverel ;

La collection Paris ;

La collection Duvernoy ;

La collection de l'ancienne Académie de Besançon.

L. Delisle.

⁸ *Auguste Castan ; sa vie, son œuvre ; 1833-1892. Besançon, 1896 ; in-8° de 155 et XXXIX pages. Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.*)